Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 069-216900647-20261002-CM2026_56-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Magalie VEYRIER ; Cécile AUBERT-MICHEL ; Jean-Marie FAVRE ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Lucie BRIATTE ; Aurélien CELLIER ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Maud ALLIBE ; Michaël FAVIER ; Laura PARET ; Berthine SAVIGNAN ; Kentin PARET ; Serge DREVON ; Sylvie LAPORTE ; Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT ; Loïc RENAUDEAU

Membres absents : Guillaume GEORGE

Pouvoirs : Guillaume GEORGE à Loïc RENAUDEAU

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 26 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 22 septembre 2026

Secrétaire : Laura PARET

2026-56 – MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE PREVISIONS METEOROLOGIQUES EXPERTISEES AVEC SYSTEME D'ALERTE INTEMPERIE ET AIDE A LA DECISION POUR LES COMMUNES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L5211-4-3,

Vu les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération n°19-186 relative à l'adoption de la stratégie agricole 2019-2024,

Vu la délibération du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération n°25-107 relative à la mise en place d'un service de prévisions météorologiques expertisées avec système d'alerte intempérie et aide à la décision pour les communes et les établissements publics partenaires et volontaires,

LE CONSEIL MUNICPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de souscrire au service de prévisions météorologiques expertisées avec système d'alerte intempérie et aide à la décision mis en place par Vienne Condrieu Agglomération pour l'année 2027.

APPROUVE les termes de la convention de « bien partagé » permettant aux communes de l'Agglo de bénéficier de cet outil.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à effectuer les démarches et à signer la convention, ainsi que tous documents afférents à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 069-216900647-20261002-CM2026_56-DE

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 02 octobre 2026

La Maire,
Magalie VEYRIER

La secrétaire de séance,
Laura PARET